



Puits et châteaux d'eau

(Système ENSEMBLE)



Écoles



Réunions de travail

Contrôle et suivi des réalisations



Zones de Maraîchage avec systèmes goutte à goutte



Coopératives céréalières



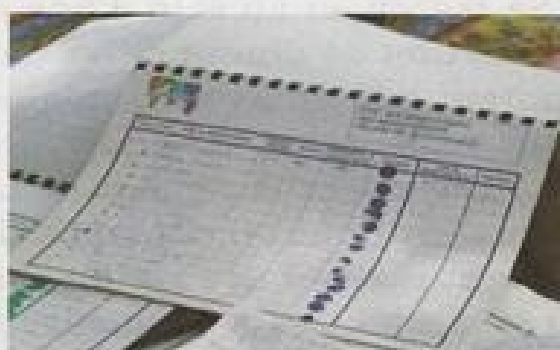
Moulins décortiqueurs



Dispensaires et Maternités



Creusements de puits



Micro crédits

LA FEDERATION ENSEMBLE :

C'est :

- plusieurs dizaines d'associations à travers la France.
- 35 villages aidés au Sahel.
- un salarié malien en permanence sur le terrain.
- un accord-cadre entre l' O.N.G ENSEMBLE et le Gouvernement du Mali.
- des partenariats avec plusieurs municipalités en France.
- des missions, trois mois par an, pour organiser et suivre les projets, avec des membres du Bureau accompagnés de responsables des différentes associations.

LE ROLE DE LA FEDERATION ENSEMBLE en FRANCE :

- organiser différentes manifestations afin de donner un maximum d'informations aux personnes intéressées pour intervenir dans l'action humanitaire.
- développer le réseau associatif « ENSEMBLE » devant les conditions de vie dramatiques et les demandes d'aide de plus en plus importantes au Sahel, de façon à LUTTER CONTRE LA FAIM.



conférences



expositions

- appuyer le développement des associations « ENSEMBLE » avec des conseils, des supports techniques et médiatiques, des documents et des logiciels communs à chaque association.

ELLE PERMET A CHAQUE ASSOCIATION ADHERENTE :

- de bénéficier de modèles de papier à lettre, de documents de vulgarisation et de bulletins d'adhésion, de statuts et d'un règlement intérieur commun à toutes les associations, d'affiches pour les manifestations, de cartes d'adhérents, d'expositions photos à thème, ...
- d'avoir des services comme la possibilité de retraits automatiques, l'édition des reçus fiscaux, ...
- de justifier, auprès de chaque adhérent, de la bonne utilisation des fonds qui vont à un projet précis dans leur village partenaire.
- d'être tenu au courant, par des rapports réguliers du permanent ou des missions du CA, de l'avancement des projets, de la situation et de la vie dans leur village,...

Se regrouper au sein d'une FEDERATION permet à chaque association de diminuer les coûts d'une logistique INDISPENSABLE, assurant le montage technique des projets, un contrôle régulier des réalisations et un suivi primordial, dans le temps, sur le terrain.

Le sérieux et la rigueur de LA FEDERATION ENSEMBLE sont reconnus et ont ainsi permis des partenariats avec des Municipalités désirant réaliser des actions humanitaires avec la sécurité que l'argent alloué soit judicieusement utilisé.

LA FEDERATION ENSEMBLE (O.N.G.) en AFRIQUE



Nos locaux à BAMAKO (Mali)

Le Siège de l'ONG ENSEMBLE est à BAMAKO pour :

- avoir des moyens de communication (téléphone, poste, Internet) de façon à rester en contact avec le Bureau, en France, donc d'être réactif et efficace.
- avoir un local centralisé pour recevoir les délégations de nos villages partenaires, (ENSEMBLE aidant des villages dans trois zones du Mali) ainsi que les Missions venant de France.
- faciliter les contacts avec les autorités (Mali et Ambassade).
- participer aux échanges avec les coordinateurs d'autres ONG.
- avoir accès aux entreprises techniques, magasins de négoce pour le matériel nécessaire à nos réalisations

LE CHOIX DES VILLAGES :

- chaque association, en France, travaille en partenariat avec un ou plusieurs villages au Mali.
 - ceux-ci sont choisis en fonction de leurs besoins, après rencontre des populations et recensement de leurs infrastructures. Des demandes de renseignements sont aussi prises auprès des autorités concernées pour les besoins alimentaires, la santé, l'éducation,...
- (Ce n'est pas toujours ceux qui réclament de l'aide qui en ont le plus besoin !)*

LES ETAPES DU PARTENARIAT :

● LA RESPONSABILISATION

La population de chaque village élit, en notre présence, un **Comité de Pilotage**.

Ce sont ses membres qui sont garants de la mise en place des projets, des comptes et du suivi des réalisations. Pour cela, ils ont à leur disposition un **Cahier de Jumelage**, avec des conventions, des imprimés types ainsi que les coordonnées de leur correspondant en France (échanges possibles aussi entre écoles), des **Cahier de Gestion** pour chaque projet ainsi qu'un **Livre de Comptes**.

Les responsables sont aidés dans cette formation à la gestion par notre permanent et les membres du Bureau de la Fédération ENSEMBLE. Ils sont **contrôlés régulièrement**.

L'argent, en caisse, est contrôlé devant toute la population.

● LE CHOIX DU PROJET

Le **Projet Prioritaire** (un seul projet est financé à la fois) est choisi par toute la population.

L'association partenaire reçoit, en France, tous les documents (devis, comptes-rendus, délibérations,) et fait des actions pour assurer le financement. Elle peut avoir recours à des subventions.

● LE FINANCEMENT

Celui-ci est versé **directement** par l' O.N.G. ENSEMBLE.

Des virements, de banque à banque, sont effectués, après facture, sur les comptes des entrepreneurs.

Pour les coopératives, les micro crédits et les autres projets nécessitant des liquidités, l'argent est souvent remis, en main propre, par les membres du Bureau, aux responsables, devant toute la population. Le Trésorier, son adjoint et un autre membre du Bureau du Comité peuvent aussi retirer (les 3 personnes étant présentes, ensemble, avec carte d'identité à jour) l'argent à la Banque, en présence de notre Permanent.

● LE SUIVI

Chaque réalisation est suivie dans le temps par notre permanent et les membres qui participent aux deux missions annuelles.

Chaque village participe PHYSIQUEMENT et FINANCIEREMENT aux réalisations demandées.

Les projets sont connus et validés par les autorités

**La REUSSITE d'un PARTENARIAT doit se concrétiser par
LA CAPACITE DU VILLAGE A ETRE AUTONOME ET A S'AUTOGERER.**

En France, plusieurs dizaines de groupes, dans des villes, des villages, des quartiers réalisent des actions pour réunir l'argent nécessaire au financement des projets du village du Sahel qu'ils accompagnent dans son développement.

Comment font-ils ? Chaque groupe est inventif et, comme dans chaque association, les idées sont nombreuses... et la Fédération est là pour les aider

Faut-il beaucoup d'argent ? Tout est relatif : dans un village de 800 personnes, avec 300 € on finance un micro crédit pour 40 femmes ; avec 750 €, le début d'une coopérative agricole pour toute la population (le bâtiment pour stocker les céréales est à la charge des habitants qui doivent finir de le construire pour recevoir les premiers financements); une école de 3 salles de classes en dur revient à 12.000 € (le village doit aider le maçon dans tous les travaux et faire les briques en ciment, les femmes doivent amener l'eau) et beaucoup de projets avoisinent les 1000 euros... ce qui est énorme dans un pays où le revenu de certains habitants ne dépasse pas les 45 € par an.

Quels échanges peut-on avoir ? Des courriers s'échangent, des contacts se créent. Les enfants des écoles s'adressent des dessins et des petits mots. Certains instituteurs se sont même pris au jeu. Le courrier est amené uniquement par les missions car il n'y a pas de distribution dans les villages que nous aidons... et presque personne ne sait lire.

Peut-on aller dans notre village ? C'est possible pour les personnes qui participent à la vie des associations mais uniquement en accompagnant une mission. En effet, les conditions sont très difficiles avec plus de 40 ° à l'ombre, les villages aidés sont très éloignés des axes routiers et il faut souvent 2 ou 3 heures de 4x4 pour faire 20 km... il n'y a pas de cartes, pas de panneaux. De plus, pratiquement personne ne parle français, d'où la nécessité d'avoir un permanent connaissant les différentes langues du Pays. Les conditions d'hygiène sont aussi limitées, les femmes faisant plusieurs kilomètres pour ramener un seau d'eau. Il faut noter que nous sommes tous bénévoles et que les frais du voyage sont à la charge des participants.

Vous trouverez les réponses à vos autres questions et à notre éthique dans la Charte de l'Adhérent.

NOTRE APPROCHE DE L'HUMANITAIRE VOUS INTERESSE ?

VOUS VOULEZ DONNER UN NOUVEAU SENS A VOTRE VIE ?



LEUR VILLAGE NOUS A DEMANDE
DE LES AIDER A SURVIVRE

A PLUSIEURS, ON PEUT LE FAIRE



SI VOUS VOULEZ FAIRE PARTIE
DE CETTE CHAÎNE DE L'AMITIÉ,

adrezsez la carte réponse ci-jointe à :

FEDERATION ENSEMBLE
Services Administratifs
19 route de Limoges
63870 - ORCINES

Pour tout autre renseignement : ☎ 04.73.62.12.48 ☎ 06.11.27.28.42

✉ ensemble.fede@cegetel.net

ENSEMBLE VENELLES

association humanitaire loi de 1901

aide un village au Mali

GASSE

L'association ENSEMBLE VENELLES agit pour aider un village très pauvre en pays Dogon.

- Mars 2008 : 1^o financement coopérative céréalière ... 300 €

Projets à concrétiser

- Coopérative céréalière (450 €)
- Complément micro crédit pour les femmes
- Moulin à céréales (1500 €)
 - Cultures de contre-saison pour amener à la population un complément alimentaire indispensable en période sèche. Actuellement, la seule nourriture est le mil et, en période de « soudure », de nombreuses personnes n'ont qu'un repas par jour.
- + Creusement d'un puits et mise en place d'un système d'irrigation pour économiser l'eau.

Objectifs Culturels

Développer les échanges de courrier entre les écoles de Venelles et les enfants de Gassé

BULLETIN D'ADHESION et DE DONs 2008

www.ensemble-humanitaire.com



ENSEMBLE VENELLES

11, rue de l'Agnel

13770 - VENELLES

☎ 04 42 54 68 06 ou 06 11 84 02 81

☐ Mme / ☐ Mlle / ☐ Mr.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☐ Je verse un montant de € correspondant à:

☐ Adhésion annuelle *ou renouvellement* (10 €)

☐ Adhésion annuelle + Don

☐ Don

☐ Je souhaite effectuer des versements réguliers
et je désire recevoir, à cet effet, un formulaire
d'autorisation de prélèvement automatique

Le

Signature:

IMPORTANT : Les versements effectués à **ENSEMBLE** sont reconnus et vous donnent le droit de déduire 66% de leur montant sur vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé chaque année.